



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Urgences patrimoniales

Question au Gouvernement n° 1518

### Texte de la question

#### URGENCES PATRIMONIALES

**Mme la présidente** . La parole est à M. Maxime Michelet.

**M. Maxime Michelet** . Ma question s'adresse à Mme la ministre de la culture. Depuis le 30 avril, la nef de la basilique Saint-Remi de Reims est fermée pour une durée indéterminée en raison d'un risque d'effondrement de sa toiture. Monument historique classé à l'Unesco, la basilique abrite les reliques de celui qui, en baptisant Clovis, a baptisé la France, et représente un héritage essentiel tant de la Cité des sacres que de la France entière. Il faut mobiliser en urgence plusieurs dizaines de millions d'euros pour sauver ce joyau patrimonial.

Cette nouvelle urgence patrimoniale s'ajoute à tant d'autres : à Paris, plusieurs centaines de millions d'euros doivent être consacrés sans attendre aux seuls chantiers du Louvre, du Muséum national d'histoire naturelle, du Centre Pompidou et de la BNF – 500 millions pour cette dernière, menacée de fermeture si rien n'est entrepris, et 1 milliard sur dix ans pour le Muséum, selon son directeur.

Ces grands chantiers parisiens font à eux seuls peser une lourde menace sur les urgences patrimoniales partout ailleurs car ils pourraient provoquer une concentration des moyens vers la capitale, alors que notre patrimoine part en lambeaux partout, comme l'illustre l'exemple de la basilique Saint-Remi.

Le bilan 2019-2024 de l'état de conservation des monuments historiques immeubles est d'ailleurs sans appel : plus de 8 000 monuments historiques seraient en péril, soit un quart d'entre eux. L'Observatoire du patrimoine non protégé recense quant à lui 67 000 édifices en péril parmi les près de 300 000 monuments qu'il a pu identifier. Du fait de décennies d'inaction et d'attentisme coupables, nous sommes désormais au pied d'un mur d'investissement pharaonique pour notre patrimoine. L'urgence est donc à la mobilisation des moyens financiers, publics mais surtout privés, et à l'anticipation des urgences et des besoins.

Comment le gouvernement compte-t-il relever le défi budgétaire des investissements patrimoniaux ? Proposera-t-il enfin une loi de programmation du patrimoine garantissant vision et équité ? Répondrez-vous à l'appel des Rémoises et des Rémois, auxquels je me joins, pour sauver la basilique Saint-Remi ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes UDR et RN.*)

**Mme la présidente** . La parole est à M. le ministre délégué chargé des relations avec le Parlement.

**M. Laurent Panifous**, *ministre délégué chargé des relations avec le Parlement* . Permettez-moi d'excuser Mme la ministre de la culture, prise par un autre engagement.

S'agissant de la basilique Saint-Remi de Reims, héritage essentiel de la France, nous avons pleinement conscience des enjeux et de l'urgence que vous avez soulignés. La semaine dernière, des parlementaires de la Marne, notamment Mme la députée Laure Miller, et le maire de la commune, que je veux remercier, ont

d'ailleurs, à juste titre, interpellé la ministre à ce sujet.

La basilique est classée monument historique depuis 1840 et constitue l'un des exemples majeurs de l'architecture romane en France. C'est un haut lieu de l'histoire nationale, inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco. La fragilité des accroches qui tiennent les plaques de zinc de la couverture témoigne, s'il en était besoin, de la nécessité de restaurer l'édifice. C'est aussi un enjeu prioritaire de sécurité pour les usagers et les visiteurs.

Le ministère de la culture et la ville de Reims ont engagé il y a plusieurs mois un travail de programmation de sept restaurations. Il s'agit d'un enjeu budgétaire pour la commune, propriétaire du patrimoine concerné. Évidemment, l'État la soutiendra et apportera sa part des financements requis, aux côtés de l'ensemble des collectivités territoriales concernées. Une réunion rassemblant le préfet, le maire et les représentants de la direction régionale des affaires culturelles se tiendra dès demain sur place.

Plus largement, vous attirez l'attention de la ministre sur les crédits dédiés au patrimoine. Dans ce domaine, depuis 2017, le gouvernement a investi comme rarement. Nous avons su intervenir massivement en faveur de nos monuments, partout en France. Nous avons mobilisé les Drac pour soutenir les travaux engagés par les propriétaires, ce qui a permis, entre 2019 et 2024, de sortir 2 000 immeubles de l'état de péril qui les menaçait.

L'intérêt du gouvernement pour la préservation du patrimoine est constant. Nous répondons à ce besoin depuis 2017 et continuerons de nous engager en ce sens.

## Données clés

**Auteur :** [M. Maxime Michelet](#)

**Circonscription :** Marne (3<sup>e</sup> circonscription) - Union des droites pour la République

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1518

**Rubrique :** Patrimoine culturel

**Ministère interrogé :** Relations avec le Parlement

**Ministère attributaire :** Relations avec le Parlement

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 7 mai 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 7 mai 2026